

## Irrigation

**L'irrigation a toujours été un souci pour le producteur de légumes industriels. En saison il se demande quand il faut irriguer et quelle quantité d'eau il faut apporter.**

En période de sécheresse prolongée et/ou de forte chaleur se pose alors la question des priorités entre cultures. Quelle culture peut supporter un stress hydrique et à quel stade de développement sans pénaliser le rendement et/ou la qualité de la récolte ?

**CPL-Végémar peut vous aider dans la gestion de vos irrigations par son service de conseil à la parcelle.**

En souscrivant à ce service, vous recevrez **un programme hebdomadaire de vos irrigations**. Ce programme est établi par la méthode du **bilan hydrique** sur chacune des parcelles suivies. Dans cette méthode, le sol peut être considéré comme un grand réservoir d'eau. Son contenu varie au gré des entrées et sorties d'eau. Les entrées reprennent les pluies et irrigations tandis que l'évapotranspiration fait partie des sorties d'eau.



Les entrées reprennent les pluies et irrigations tandis que l'évapotranspiration fait partie des sorties d'eau.

L'évapotranspiration potentielle (ETP) est définie comme une référence. Elle peut être calculée à partir des données météorologiques enregistrées par une station classique. L'évapotranspiration d'une culture est liée à l'évapotranspiration potentielle par un facteur Kc appelé coefficient cultural qui dépend de la culture et de son stade végétatif.

**La méthode du bilan hydrique est basée sur l'évaluation quotidienne du stock en eau du sol.** En début de culture, pour calculer le stock de départ, une mesure de l'humidité du sol est effectuée. L'ETP est mesurée par un réseau de stations météorologiques réparties en Wallonie.<sup>1</sup>

### Que fait CPL-Végémar ?

L'équipe des techniciens est présente sur les parcelles pour d'une part, suivre l'évolution du stade végétatif de la culture pour le calcul de son évapotranspiration et d'autre part, contrôler les réserves en eau du sol de manière à corriger le bilan hydrique de la parcelle.

La fréquence de ces contrôles de terrain augmente lorsque la culture entre en phase critique et elle peut atteindre un rythme hebdomadaire.

Chaque semaine le producteur transmet les données relatives à la pluviométrie et aux irrigations de ses parcelles. L'ensemble des paramètres du bilan hydrique étant alors connu, un calendrier hebdomadaire des irrigations est élaboré et transmis à l'agriculteur.

### Comment puis-je bénéficier de ce service ?

Rien de plus simple, il suffit de contacter CPL-Végémar



04/279 68 77



[vegemar@provincedeliege.be](mailto:vegemar@provincedeliege.be)

<sup>1</sup> Source : CRAW/Agromet.be